



Un courant fort

Sainte-Croix

L'Avis Municipal

JUILLET-AOÛT 2026 - N° 366



LE JOURNAL DES GENS DE SAINTE-CROIX

LE MOT DU MAIRE.....3	AFFAIRES MUNICIPALES.....7	FADOQ.....12
TRIBUNE.....6	ÉVÉNEMENTS.....8	BIBLIOTHÈQUE.....13
COMMUNAUTÉ.....7	BABILLARD.....10	LOISIRS.....14

DATE DE TOMBÉE POUR L'ÉDITION DU MOIS DE SEPTEMBRE : 28 AOÛT



EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN BRIS D'AQUEDUC ET/OU D'ÉGOUT

418 926-3494 POSTE 2

POUR JOINDRE L'EMPLOYÉ DE GARDE DU SERVICE DES
TRAVAUX PUBLICS EN DEHORS DES HEURES
D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Municipalité de Sainte-Croix

6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0 | info@saintecroix.ca

Lundi au jeudi : **8 h 30 à 12 h** et **13 h à 16 h 30**

Vendredi : **8 h 30 à 12 h**

ADMINISTRATION - 418 926-3494

Directeur général : Francis Matte | poste 101 - dg@saintecroix.ca

Directrice générale adjointe : Christiane Couture | poste 102 - dga@saintecroix.ca

Directeur des travaux publics : Stéphane Milot | option 6 - travauxpublics@saintecroix.ca

Directeur du Service des loisirs : Éric Vachon | option 4 - directionloisirs@saintecroix.ca

Directrice du Service d'urbanisme : Claudine Fontaine | option 5 - urbanisme@saintecroix.ca

Directrice des communications : Karine Tessier | option 8 - communications@saintecroix.ca

Directeur du Service des incendies et des premiers répondants : Jean-François Laliberté | incendies@saintecroix.ca

Responsable de la bibliothèque : Alice Desrochers | bibliotheque@saintecroix.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Stéphane Dion | maire@saintecroix.ca

Conseillère, siège 1 : Mylène Neault | mylene.neault@saintecroix.ca

Conseiller, siège 2 : Marc-Olivier Habel | marc-olivier.habel@saintecroix.ca

Conseillère, siège 3 : Ariane Gaudreault | ariane.gaudreault@saintecroix.ca

Conseiller, siège 4 : Alex Papineau | alex.papineau@saintecroix.ca

Conseillère, siège 5 : Francine Castonguay | francine.castonguay@saintecroix.ca

Conseillère, siège 6 : Carmen Demers | carmen.demers@saintecroix.ca

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL **LES MARDIS 18 AOÛT ET 8 SEPTEMBRE À 19 H**
OUVERTES AU PUBLIC À LA SALLE ROBERT-DAIGLE ET EN DIRECT SUR [FACEBOOK](#)

VACANCES ESTIVALES

Le bureau municipal sera fermé du 20 au 31 juillet, ainsi que le lundi 7 septembre pour la Fête du Travail.





Période de questions

Est-ce qu'il y aura une épicerie à Sainte-Croix?

C'est la question que tout le monde se pose depuis un an et que vous me posez abondamment : est-ce qu'il y aura une épicerie à Sainte-Croix?

Soyez assurés que je comprends et partage totalement votre souhait de voir ouvrir une nouvelle épicerie à Sainte-Croix. C'est pourquoi dès l'annonce de la fermeture du Metro nous avons fait de cet enjeu LA priorité et multiplié les démarches en ce sens.

Le projet avance et nous sommes confiants d'atteindre notre objectif prochainement. Toutefois, cette situation a malheureusement ouvert la porte à certaines tergiversations et interrogations, alimentées souvent par des commentaires et allusions non fondés.

Aujourd'hui, je souhaite vous donner l'heure juste en répondant en toute transparence à ces questions :

1. Est-ce que la Municipalité a signé des promesses d'achat pour des terrains dans le cadre d'un possible projet commercial?

Oui, la Municipalité a signé des promesses d'achat conditionnelles avec quatre propriétaires pour l'acquisition de sept terrains sur la rue Laurier.

2. Pourquoi ces promesses d'achat n'ont-elles pas été discutées lors d'une séance du Conseil?

Il s'agit de promesses d'achat conditionnelles, notamment à l'approbation du Conseil municipal. Cela signifie que les membres du Conseil doivent adopter une résolution afin d'autoriser l'exécution d'une promesse d'achat. Seul le Conseil a le pouvoir d'approuver l'acquisition ou la vente d'un immeuble. En conséquence, ces points seront discutés en séance publique lorsque les membres du Conseil seront en accord pour autoriser les transactions.

3. Pourquoi des travaux de forage ont-ils été réalisés sur ces terrains?

La Municipalité a mandaté une firme spécialisée pour réaliser une étude géotechnique et une caractérisation environnementale sur les terrains visés. Il s'agit d'une bonne pratique avant de procéder à l'acquisition d'un immeuble afin notamment de

confirmer la capacité portante du sol et l'absence de contamination des lieux. La Municipalité est en attente des résultats de ces analyses.

4. Pourquoi aucune annonce n'a-t-elle encore été effectuée à ce jour alors qu'il y a des rumeurs depuis plusieurs mois sur l'ouverture d'une épicerie?

Le secteur de l'alimentation est complexe et comprend principalement quelques grandes entreprises qui contrôlent largement le marché. La première étape consiste à intéresser une chaîne d'alimentation, ce qui n'est pas aussi simple que certains peuvent le croire. Ensuite, les étapes avant d'arriver à une annonce sont nombreuses : étude de marché, identification d'un site, recherche d'un franchisé, acquisition des terrains, négociation d'un bail et encore. De plus, il faut être conscient de la réalité de notre marché local. Aujourd'hui, ouvrir une épicerie digne de ce nom nécessite des investissements de plusieurs millions de dollars et la rentabilité demeure un enjeu, particulièrement pour les premières années au cours desquelles il faut être prêt à supporter des déficits. Il s'agit donc d'un long processus et rien n'est encore gagné.



5. Pourquoi construire un complexe commercial et pas seulement une épicerie?

Cette décision n'appartient pas à la Municipalité. Cependant, on remarque cette tendance de regrouper au même endroit plusieurs commerces de proximité autour d'une épicerie afin de profiter de l'achalandage et de l'effet de synergie. Chose certaine, l'ouverture de nouveaux commerces est un souhait de la Municipalité et serait bénéfique pour les citoyens.

Suite en page 4

6. Pourquoi acheter des terrains sur la rue Laurier alors que le bâtiment de l'ancienne épicerie est vacant sur la rue Principale?

Après la fermeture de l'épicerie, l'immeuble a été repris par la société Metro Québec Immobilier inc. Depuis, la Municipalité a enregistré un droit de préemption* sur l'immeuble. Toutefois, le propriétaire ne semble avoir aucun intérêt à se départir de cet actif, surtout si c'est pour favoriser un concurrent. Par ailleurs, l'immeuble nécessite des investissements majeurs. De plus, tous les experts rencontrés sont catégoriques voulant que le potentiel commercial de la rue Laurier soit nettement supérieur à long terme. C'est pourquoi ce secteur a été identifié dès le départ par la chaîne d'alimentation impliquée.



7. Est-ce que la Municipalité serait propriétaire du bâtiment commercial?

Non, la Municipalité ne sera pas propriétaire d'un potentiel bâtiment commercial. Par contre, comme pour tout immeuble, la Municipalité percevrait des revenus de taxation.

8. Pourquoi la Municipalité achète-t-elle des terrains si elle ne veut pas être propriétaire du bâtiment commercial?

La Municipalité a conclu des promesses d'achat afin de sécuriser le site identifié par une entreprise d'alimentation intéressée à ouvrir une épicerie à cet endroit. L'objectif de la Municipalité est de revendre les terrains ou de céder les promesses d'achat aux investisseurs intéressés, qui eux seront propriétaires du bâtiment et responsables de sa construction.

9. Pourquoi les promesses d'achat n'ont-elles pas été signées par le promoteur plutôt que la Municipalité?

Cette démarche proactive vise à accélérer le processus tout en démontrant à l'entreprise d'alimentation intéressée la volonté réelle de la Municipalité de favoriser la concrétisation de ce

projet. De plus, la Municipalité a décidé de s'impliquer dans la signature de promesses d'achat afin d'éviter une situation de surenchère qui aurait pu nuire à la réalisation du projet en faisant augmenter les coûts de celui-ci.

10. Pourquoi la Municipalité n'a-t-elle pas communiqué plus tôt publiquement des informations sur ce projet?

Tout d'abord, pour éviter une situation de surenchère, comme mentionné précédemment. Les promesses d'achat contiennent d'ailleurs des clauses de confidentialité afin de ne pas nuire aux négociations. Encore à ce jour, aucune décision formelle n'a été prise par la Municipalité quant à l'acquisition des terrains. Des négociations sont toujours en cours afin de permettre la réalisation du projet et transmettre des informations publiquement pourrait nuire à celui-ci.

11. Quels sont les commerces qui pourraient s'établir dans ce nouveau bâtiment?

Il s'agit d'un projet privé et cette décision revient aux propriétaires. Leur objectif semble de vouloir regrouper des commerces de proximité afin de créer une synergie entre eux et bénéficier de l'effet d'achalandage.

12. Est-ce que la succursale de la SAQ déménagera dans ce nouveau bâtiment?

Cette décision revient à la SAQ et la Municipalité n'est pas concernée. Cela dit, nul doute que l'ouverture d'une épicerie est grandement souhaitable afin d'assurer la présence de la succursale de la SAQ à Sainte-Croix à long terme.

13. Est-il possible que ce projet inclue une pharmacie?

Encore une fois, il s'agit d'un projet privé et cette décision revient aux propriétaires. Il est fréquent de voir une pharmacie s'établir à proximité d'une épicerie. Les chaînes d'alimentation et de pharmacie sont étroitement liées.

14. Est-ce que la Coopérative de santé du nord de Lotbinière pourrait déménager dans ce nouveau bâtiment?

Cette décision revient au conseil d'administration de la Coopérative de santé du nord de Lotbinière. Cette dernière s'installera dans ses nouveaux locaux à la fin juillet et son bail de location est d'une durée initiale de deux ans.

15. Est-ce que monsieur Stéphane Huot est consultant de la Municipalité?

Aucunement. Monsieur Huot n'est pas consultant de la Municipalité. Il n'existe aucun lien contractuel entre la Municipalité et monsieur Huot. De plus, monsieur Huot n'est pas

*Le droit de préemption est un droit de préférence. Ainsi, la municipalité évite les situations où un immeuble représentant un intérêt pour la municipalité ne soit vendu à un tiers, sans qu'elle n'en soit préalablement informée. Elle peut alors évaluer une offre d'achat soumise au propriétaire et acquérir l'immeuble.

l'investisseur impliqué dans ce possible projet commercial. Néanmoins, je tiens à souligner que monsieur Huot a contribué bénévolement à faire avancer ce projet en mettant à profit ses contacts et son expertise.

16. Comment procède la Municipalité pour la vente de terrains?

Selon la demande, la Municipalité analyse les offres qu'elle reçoit afin de conclure l'entente la plus avantageuse pour ses citoyens en fonction de la qualité et des retombées anticipées du projet. La Municipalité cherche à favoriser une rotation des acheteurs afin de maximiser le nombre de promoteurs présents sur son territoire dans le but de stimuler la concurrence et le développement.

Par ailleurs, au besoin, la Municipalité peut procéder à un appel de proposition pour la vente de terrain, comme elle l'a fait pour la vente du terrain de l'ancien dépanneur sur la rue Principale. Chaque investisseur est alors libre de présenter un projet et une offre. Rappelons que la Municipalité avait alors reçu une seule proposition. Actuellement, la Municipalité détient un seul terrain commercial disponible et pour lequel elle est ouverte à recevoir des offres.

17. Est-ce que les terrains des projets La Rive et La Croisée ont été vendus par la Municipalité?

Non, les terrains des projets résidentiels La Rive (ancienne école d'agriculture) et La Croisée (prolongement de la rue Barbin) appartenaient à un propriétaire privé de Sainte-Croix qui a décidé de les vendre à un promoteur privé. Il s'agit de la même situation pour les terrains en vente depuis plusieurs années sur la rue Marcel-Faucher qui ont tous trouvé preneur au cours des derniers mois.

18. Pourquoi la Municipalité n'agit-elle pas comme promoteur des projets de développement résidentiel?

Pour une Municipalité, il est nettement plus avantageux que des promoteurs privés prennent en charge les projets de développement résidentiel. Nous avons l'opportunité à Sainte-Croix de compter actuellement sur la présence de plusieurs promoteurs résidentiels sur notre territoire. Ce qui n'était pas le cas avant. De cette façon, la gestion des risques, la réalisation des travaux, la promotion et les coûts de financement

sont assumés en totalité par les promoteurs privés. Il s'agit d'économies de temps et d'argent importantes pour la Municipalité qui profite de la concurrence et de la diversité du marché. Je vous rappelle que la Municipalité a délivré un nombre record de permis de construction au cours des deux dernières années.

19. Pourquoi répondre à ces questions aujourd'hui?

Depuis notre première élection en 2021, nous avons mis tout en place pour favoriser des communications proactives et transparentes avec les citoyens, notamment par la diffusion en direct des séances du conseil et la mise en place d'outils de communication modernes et efficaces. Il peut arriver cependant que certains dossiers, comme celui de l'épicerie, nécessitent une certaine prudence et retenue afin de ne pas nuire justement au projet.

En toute honnêteté, certains commentaires formulés à tort et à travers au cours des dernières semaines par certaines personnes, qui ne sont pas représentatives de la majorité, j'en demeure convaincu, sont devenus lourds à supporter pour les membres du conseil, qui, je vous l'assure, font tout en leur possible pour favoriser l'ouverture d'une épicerie à Sainte-Croix. Nous espérons donc que ces réponses à ces questions permettront de remettre les pendules à l'heure et de vous rassurer quant au projet en cours.

20. Est-ce qu'une épicerie ouvrira à Sainte-Croix ?

On revient en terminant à la question de départ.

En date d'aujourd'hui, je suis incapable de vous confirmer ou annoncer l'ouverture d'une épicerie à Sainte-Croix. Je peux toutefois vous assurer que nous travaillons sans relâche pour réussir et nous sommes confiants plus que jamais d'y parvenir...

Bon été!



Stéphane Dion
maire@saintecroix.ca



**Coopérative
de santé du nord
de Lotbinière**

Lettre des médecins de la Coopérative de santé du nord de Lotbinière
Au plaisir de vous accueillir dans notre nouvelle clinique médicale!

En tant que médecins de la Coopérative de santé du nord de Lotbinière, nous souhaitons aujourd'hui confirmer que nous sommes en accord avec le déménagement de la clinique médicale de Sainte-Croix. Il s'agit de la meilleure option possible afin de favoriser la survie et le développement à long terme de notre clinique que nous aimons tant.

En effet, nous appuyons la décision des membres du conseil d'administration de la Coopérative de déménager la clinique dans une partie de l'immeuble appartenant à l'entreprise *Les Industries de la Rive-Sud ltée*, situé au 6168, rue Principale, à Sainte-Croix. Deux d'entre nous siègent d'ailleurs sur ce conseil d'administration et nous avons été consultées avant qu'une décision soit prise.

Notre souhait est de répondre adéquatement à vos demandes et vos besoins en facilitant à l'accès aux soins de santé. Pour ce faire, nous avons besoins rapidement de recruter de nouveaux collègues. Ce qui est devenu pratiquement impossible dans les locaux actuels.

Nous sommes convaincues que l'aménagement d'une nouvelle clinique avec des installations mieux adaptés et plus modernes favorisera le recrutement de professionnels de la santé pour ainsi permettre à la Coopérative de bonifier son offre de services.

Il est important de rappeler que la Coopérative a été créée en réponse à un cri à l'aide lancé par nous, les médecins de la clinique. Soyons clairs, le statu quo n'était pas une option viable. En fait, sans la Coopérative, il est possible que la clinique serait sur le point de fermer plutôt que de déménager.

La mise en place de la Coopérative nous a dégagés d'un important fardeau administratif lié à la gestion de la clinique et ainsi nous a permis de se concentrer à temps plein sur ce que nous aimons faire, prendre soin de vous et vos proches.

C'est pourquoi nous avons accepté avec enthousiasme de signer l'an dernier un contrat d'une durée de dix ans pour pratiquer à Sainte-Croix, un milieu que nous aimons et auquel nous sommes grandement attachés.

Cela dit, nous comprenons que cette décision de déménager la clinique peut surprendre et soulever des questionnements légitimes. Toutefois, nous pouvons vous assurer que cette décision, avec laquelle nous sommes en accord, a été prise dans les meilleurs intérêts de la Coopérative.

De plus, nous sommes confiantes que ces questions trouveront toutes les réponses nécessaires lors de l'assemblée générale des membres qui aura lieu en septembre prochain. Nous serons d'ailleurs présentes pour échanger avec les membres.

Nous vous invitons à supporter la Coopérative en devenant membre, si ce n'est pas encore fait, ou en renouvelant votre adhésion le moment venu. Il s'agit de la meilleure façon d'assurer la survie et le développement à long terme de notre clinique médicale.

Nous avons hâte de vous accueillir dans nos nouveaux locaux dès la fin du mois de juillet. D'ici là, merci de continuer à supporter la Coopérative!

Les médecins de la Coopérative de santé du nord de Lotbinière

Dre Valérie Garneau
Dre Carolanne Forgues
Dre Sarah Hains
Dre Anne-Marie Uhler

COMMUNAUTÉ

La marche en été, c'est possible!

SES BIENFAITS ET L'IMPORTANCE DE L'HYDRATATION

Modifiez votre heure de marche, plus tôt le matin ou plus tard le soir, portez une casquette, adaptez votre rythme, faites des pauses à l'ombre et hydratez-vous bien et souvent. L'hydratation c'est la règle numéro un quand il fait chaud, pourtant, beaucoup de personnes attendent d'avoir soif pour boire. Mauvais réflexe : la sensation de soif apparaît lorsque le corps est déjà en déficit hydrique. L'idéal est de boire de petites gorgées toutes les 10 à 15 minutes. Consultez votre médecin avant de débiter si vous avez des doutes sur votre condition physique. Bonne marche!



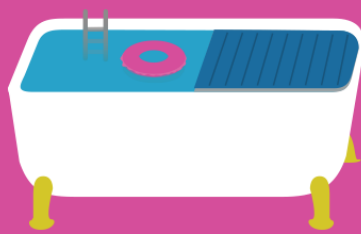
Article rédigé par Guylaine Chandonnet, agente de promotion des saines habitudes de vie, kinésiologue, Direction de Santé Publique, CISSS de Chaudière-Appalaches, dans le cadre des nouvelles **Capsules saines habitudes de vie**. Une collaboration entre la MRC et les professionnels du CISSS de Chaudière-Appalaches.

« On n'a pas besoin d'être un athlète pour avoir des bénéfices. Dans toutes les études, on démontre que la marche peut améliorer la santé globale, le système cardiorespiratoire, la mémoire, le raisonnement, la solution de problèmes et l'attention. »

— Arthur Kramer, directeur du Centre pour la santé cognitive et du cerveau de la Northeastern University

AFFAIRES MUNICIPALES

Couvrir votre piscine permet d'économiser le volume d'eau de **150** baignoires.



Votre gouvernement Québec

Taxes municipales

QUATRIÈME ET CINQUIÈME VERSEMENTS EN 2026

1^{er} août

15 septembre

Pour en savoir plus sur la taxation, le rôle d'évaluation et l'adhésion aux retraits préautorisés, tout est là!



Ligne Info-Collectes

POUR TOUTES QUESTIONS CONCERNANT VOS COLLECTES

Par téléphone:
367 447-0311

Par courriel :
infocollectes@mrcclotbiniere.org



! POUR LE SIGNALEMENT DE BACS NON-VIDÉS OU L'ACQUISITION DE BACS

Services en ligne :
[Formulaire de requête](#)





PROGRAMMATION SCÈNE EXTÉRIEURE

PARC JEAN-GUY-FOURNIER
6373, rue Garneau, Sainte-Croix
saintecroix.ca/evenements



Martin le magicien 19 h 00

Un magicien qui déjoue parfaitement tous les regards. Ce spectacle présenté sur un ton humoristique saura vous en mettre plein la vue.

12
JUN

✓ **PREMIER SUCCÈS
DE L'ÉTÉ!**

ACTIVITÉS FAMILIALES EN JOURNÉE

Fête Nationale Dès 13 h 00

Cette année, lors de la Fête Nationale à Sainte-Croix, **Crazy Ride Coverband** sera la tête d'affiche sur la scène extérieure à 20 h. Ne manquez pas, en première partie à 17 h 45, **Charles-Éloi Blanchet et Ben Claveau**, deux artistes francophones bien de chez nous.

20
JUN

✓ **ENCORE
UNE FOULE
INCROYABLE!**

Duo R&D 20 h 00

Ce duo propose une expérience musicale éclatée et diversifiée. Leur répertoire pop rock des plus variés vous fera vivre une soirée festive et réussie!

26
JUN

✓ **UN SHOW QUI
DÉMÉNAGE!**

V'la l'Bon Vent 20 h 00

Accompagnée de musiciens talentueux, cette troupe de chanteurs passionnés interprète les plus belles chansons québécoises. Frissons garantis!

10
JUILLET

✓ **NOUS SOMMES
CONQUIS!**

Artistes locaux 20 h 00

Mathis Chassé et Fred Marois, deux chansonniers locaux, égayeront votre soirée avec leurs meilleurs répertoires.

7
AOÛT

**NE MANQUEZ PAS LES
DEUX SPECTACLES DU
MOIS D'AOÛT!**

Humour su'l gazon 20 h 00

Découvrez 3 humoristes, **Olivia Leclerc, Alex Hamel et Sam Vitulano-Arsenault**, pour une soirée où rire et plaisir seront au rendez-vous!

21
AOÛT

Informations : 418 926-2133 | loisirs@saintecroix.ca



Occasion de financement

LE 21 AOÛT

La Municipalité de Sainte-Croix souhaite offrir la possibilité à un organisme local de financer ses activités. Lors de l'événement du **21 août** qui aura lieu dans le cadre de la programmation de la scène extérieure, l'organisme intéressé pourra vendre des breuvages (service de bar) et collations. Il conservera alors tous les profits. **Le permis de boisson, la tente, les tables et les chaises sont fournis!**

Intéressés? Contactez le Service des loisirs pour tous les détails : 418 926-2133 option 2 ou loisirs@saintecroix.ca

FESTIVAL DES CHAMPIGNONS

La Forêt de la Seigneurie de Lotbinière

12 SEPTEMBRE 2026

Inscription obligatoire pour l'excursion et le souper gastronomique
entre le 17 août et le 7 septembre

L'excursion



8h30 **ACCUEIL À L'ÉCOLE SECONDAIRE
PAMPHILE-LE MAY (6380 RUE GARNEAU)**

MOT DU MAIRE

**PRÉSENTATION DE L'APPLICATION
INATURALIST ET EXPLICATION POUR SON
UTILISATION DURANT L'EXCURSION PAR
MATHIAS ROCHELEAU-DUPLAIN,
MYCOSPHAERA**

9h00 **DÉPART EN AUTOBUS POUR L'EXCURSION**

12h00 **RETOUR À L'HÔTEL DE VILLE POUR LE
DÎNER (APPORTEZ VOTRE LUNCH)**

La gastronomie



14h00 **LA MYCOGASTRONOMIE; DE LA
COULEUR DANS VOS ASSIETTES**

****RÉSERVATION REQUISE À L'INSCRIPTION
POUR CEUX QUI DÉSIRENT Y PARTICIPER ****

17h30 **SOUPER* GASTRONOMIQUE PRÉPARÉ
PAR LA BOUCANERIE DEL TONIO (\$)**

MENU



***PAIEMENT LORS DE
L'INSCRIPTION ET NON
REMBOURSABLE**

Activités pour tous



13h00 à 16h30 à l'école Pamphile-Le May

**IDENTIFICATION DES CHAMPIGNONS
RÉCOLTÉS EN FORÊT**

TABLE DE MICROSCOPIE

**PRÉSENTATION DES RÉCOLTES PAR LES
MEMBRES DU CERCLE DES MYCOLOGUES
AMATEURS DU QUÉBEC**

**CHAPITEAU EXTÉRIEUR AVEC ORGANISMES
ET COMMERCE LOCAUX**

**LES ACTIVITÉS OFFERTES EN APRÈS-MIDI
À L'ÉCOLE PAMPHILE-LE MAY NE
NÉCESSITENT AUCUNE INSCRIPTION!**

Information et inscription



OBV DU CHÊNE:
418 926-3407 POSTE 232
technicien@obvduchene.org

CLUB DES AMATEURS DE CHAMPIGNONS:
ben-fortin@videotron.ca

<https://saintecroix.ca/evenements>



Un événement organisé en collaboration avec le Club des amateurs de champignons de Sainte-Croix, la Municipalité de Sainte-Croix, OBV du Chêne, Mycosphaera, Amis de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière et le Cercle des mycologues amateurs de Québec.





MARCHÉ PUBLIC DE LOTBINIÈRE

Tous les samedis à partir du 27 juin 2026

Au pôle Agro

De 9 h 30 à 13 h 00

7452 route Marie-Victorin



Collecte de sang

VENDREDI 24 JUILLET

Centre de villégiature Belle-Vue

13 h à 20 h

Organisée par



Prendre rendez-vous

hemaquebec.ca • 1 800 343-7264

Vous investissez dans le pôle =

Vous rapprochez les aliments locaux des gens d'ici.

Vous fournissez des cuisines de transformation à nos producteurs



Aidez-nous à créer votre propre réseau alimentaire dans Lotbinière.



Apprenez-en davantage sur nos obligations communautaires

obligations@lepoleagro.com | 581 200-0998



Pik·Nik
SYMPHONIQUE

VIVEZ UNE
EXPÉRIENCE
MUSICALE AU
CŒUR DES
JARDINS

Vendredis de 18 h à 20 h
17 juillet au 21 août 2026

Admission générale / Billetterie en ligne
DOMAINEJOLY.COM

Présenté par
simons



DOMAINE
Joly
De Lotbinière

PASSEPORTS

Saison 2026

Accès illimité
au Domaine en 2026

Rabais de 10% au café et
à la boutique

Entrée gratuite et/ou rabais chez nos
10 institutions culturelles partenaires

Accès aux six Pik.Nik Symphoniques

Accès à de nombreux événements de
la programmation 2026

et bien plus !

Pour acheter votre passeport

à partir de 70 \$

ou en savoir plus, scannez le
code QR :



ou visitez-le :

domainejoly.com/fr/passeports/



DOMAINE
Joly.
De Lotbinière

Devenez Seigneur ou Seigneuresse

et contribuez à la préservation
d'un joyau historique et naturel
du Québec, tout en vous offrant
un titre prestigieux et amusant !



Sélectionnez
votre parcelle au
devenezseigneur.com

Seigneur
Joly De Lotbinière



DOMAINE
Joly.
De Lotbinière



Assemblée générale annuelle

AVIS DE CONVOCATION

Le conseil d'administration du club Les Joyeux Pionniers de Ste-Croix Inc. convoque les membres à participer à l'assemblée générale qui aura lieu le 25 août prochain. Lors de cette assemblée, trois (3) postes d'administrateur seront à pourvoir.

Date : 25 août 2026

Heure : 10 h 00

Lieu : Pavillon de Services, 115, rue Gauthier, Sainte-Croix

L'assemblée sera suivie d'un dîner au coût de 10 \$. Pour y assister vous devez réserver avant le 21 août par téléphone au 418 701-0544.

En espérant vous retrouver nombreux à ce moment fort de la démocratie de notre club.

Transport à Laurier Québec

Quand : **lundi 31 août**

Départ de Sainte-Croix : 9 h 00 (6310, rue Principale)

Départ de Québec : 14 h 45

Coût : 15 \$ par personne

Pour informations :

Mme Monique Lévesque 418 988-1228

Cette activité est offerte en collaboration avec le
Service de transport adapté et collectif de Lotbinière.



Bingo à Bécancour

Quand : **mercredis 5 août et 2 septembre à 12 h 30**

Départ de Sainte-Croix : 9 h 30 (6310, rue Principale)

Départ de Bécancour : 16 h 00

Prix : 25 \$/ personne—Jack pot à gagner dans l'autobus

Pour informations : Carmen Demers 418 926-3723

TOURNOI DE « RUFF »

Organisé par le comité Familles Sainte-Croix — Mada

Jeudis 30 juillet et 27 août à 19 h

Salle Robert-Daigle | Inscription : 5\$

Pour informations : Carmen Demers
418 926-3723 | carmendemers50@gmail.com



Ventes de garage



Les 5 et 6 septembre



Règlement de
zonage

Jeux d'eau



EN JUILLET DE 8 H À 20 H 30



Service des
loisirs

BIBLIOTHÈQUE LES MERVEILLES D'ALICE



Nouveautés récentes

AU RETOUR EN AOÛT!

ROMANS

C'était ça ou mourir. ORÉLIEN, Thélyson
Comme un goût de miel v. 2. TREMBLAY-D'ESSIAMBRE, L
D'autres printemps. GRIMALDI, VIRGINIE
Dans la brume du matin. BERGERON, Lise
Manoir des rêves perdus v. 2. DUPUY, M-B
On le dira pas à nos enfants. LAURIN, Sophie
Promets-moi un printemps. PERRON, Mélissa
Recluses v. 1. ALAIN, SONIA

POLICIERS ET ENQUÊTES

Arbre de fer. CONNELLY, Michael
De bon droit. BROUILLET, Chrystine
Roche, papier, ciseaux. LORRAIN, France

LECTURE JEUNESSE

Adèle v. 3 et 4
Premier amour. CASSANDRA, Calin
Secret des dragons 3 v. DEMERS, D
À l'abordage!
Jeux sportifs de la forêt
Ti-Loup aime tout ce qui est rouge
Un parc d'attraction



L'HEURE DU CONTE

DE RETOUR À L'AUTOMNE!

Les 3e samedi du mois dès 10h



Petit rappel



La bibliothèque est **fermée du 9 juillet au 3 août** inclusivement. De retour le mardi 4 août selon l'horaire habituel! Nous vous souhaitons un très bel été!

Pour informations : bibliotheque@saintecroix.ca | 418 796-0503 # 27050

Heures d'ouverture régulières de la bibliothèque :
tous les **mardis et jeudis de 16 h 30 à 20 h 00**



Pickleball à l'aréna



Lundi au vendredi sur réservation



Service des loisirs

Du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h 30,
réservez un terrain de pickleball, **c'est gratuit!**
Réservations par téléphone au 418 926-2133

PARCOURS D'EXERCICES

Venez découvrir votre parcours
d'entraînement extérieur !

C'est un rendez-vous!

Les 8-15-22 et 29 juillet

Les 5 et 12 août

Lieu: En face de l'aréna de Ste-Croix

Heure: 10h30

POUR PLUS D'INFORMATIONS



418 728-4825 poste 0



info@cpalotbiniere.com



Léa du Carrefour des personnes âgées de Lotbinière sera présente pour animer un entraînement extérieur.

Au plaisir de vous voir!!!



Travaux au parc Jean-Guy-Fournier

TENNIS, PICKLEBALL ET BASKETBALL

Les travaux avancent bien au parc Jean-Guy-Fournier! Selon l'échéancier, les nouveaux terrains sportifs devraient être prêts d'ici la fin de l'été. Des terrains de tennis, pickleball et basketball seront bientôt disponibles pour les citoyens. Les filets seront installés en permanence et l'accès sera possible de façon libre ou sur réservation au besoin. Toutes les informations à ce propos seront disponibles en août.

Rappelons que ces travaux font partie de la réfection du parc Jean-Guy-Fournier entamée en 2024, qui comprenait, entre autres, l'ajout de la scène extérieure, d'une piste de marche ou de course asphaltée, de nouveaux modules de jeux et d'un préau pour les nouveaux terrains de pétanque et de palets.



Le réaménagement du parc Jean-Guy-Fournier permettra d'offrir un environnement dynamique, durable et moderne qui répondra aux besoins de l'ensemble des citoyens.

Horaire estival

SUR RÉSERVATION SEULEMENT

Cet été, il est possible de jouer aux quilles **sur réservation pour les groupes de 12 personnes et plus**. Les choix de la journée et des heures seront à déterminer lors de la réservation. Entre amis, entre collègues ou en famille, venez vous amuser et passer un bon moment! Le paiement par **carte** est maintenant disponible.

Pour informations ou réservations :

Mélissa Castonguay

418 926-3494 poste 111

salledequilles@saintecroix.ca



Visitez la boutique!

RECEVEZ UN CADEAU AVEC TOUT ABBONNEMENT

Lanière gratuite*



LA FORGE
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT



Viens forger ta santé! 6209, rue Principale, Sainte-Croix | 418 926-2133

*Avec tout nouvel abonnement ou le renouvellement d'un abonnement, recevez une (1) lanière en cadeau. Pour un temps limité!

Programmation loisirs

AUTOMNE 2026

La programmation municipale loisirs et culture **Automne 2026** sera en ligne dès la troisième semaine du mois d'août. L'offre de loisirs complète se trouvera sur le site web de la municipalité, toutes les informations nécessaires sur les différents cours/activités offerts par la Municipalité pour cette session d'activités y seront affichées.

Les inscriptions de la majorité des activités offertes par la Municipalité de Sainte-Croix se feront sur **Qidigo**, une plateforme d'inscription québécoise intuitive et facile d'utilisation. Si ce n'est déjà fait, créer votre compte sans tarder!

Pour toutes les informations sur la procédure d'inscription et consulter la programmation le moment venu, tout est là!



saintecroix.ca/programmation-loisirs-culture



PROGRAMME Accès-Loisirs LOTBINIÈRE



Permet aux personnes admissibles (hommes, femmes et enfants)
de participer à un LOISIR GRATUITEMENT

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Demeurer dans la MRC de Lotbinière
- Avoir un revenu avant impôt inférieur au seuil de faible revenu
- Fournir une preuve de revenu lors de l'inscription (rapport d'impôt, carte d'aide sociale, etc.)
- Se présenter en personne à l'un des trois lieux le jour de l'inscription

INSCRIPTIONS AUTOMNE



Le jeudi 10 septembre 2026
13h30 à 18h30

TROIS LIEUX POUR S'INSCRIRE

**Centre-Femmes
de Lotbinière**
139, rue Principale,
St-Flavien
(418) 728-4402

**Carrefour Emploi
Lotbinière**
1159, rue Principale,
Saint-Agapit
(418) 888-8855

**Municipalité de
St-Sylvestre**
423-B, rue Principale,
Saint-Sylvestre
(418) 596-2384 #2

Seuil de faible revenu

1 personne	31 906 \$
2 personnes	39 721 \$
3 personnes	48 832 \$
4 personnes	59 288 \$
5 personnes	67 244 \$
6 personnes	75 839 \$
7 personnes	84 436 \$

Selon Statistiques
Canada 2025



La disponibilité des activités dépend des places
offertes gratuitement par les organismes de loisirs

Programme inspiré par Accès-Loisirs Québec et
coordonné par le Centre-Femmes de Lotbinière

Sports de glace saison 2026-2027

INSCRIVEZ VOS ENFANTS DÈS MAINTENANT!

Ringuette Lotbinière AVANT LE 17 JUILLET pour éviter les frais de 50\$:

[Inscription | Association de Ringuette de Lotbinière \(kreezee.com\)](https://kreezee.com)



Hockey mineur Lotbinière AVANT LE 16 AOÛT pour éviter les frais de 50\$:

[Inscription pour la saison 2026-2027 | Seigneurs de Lotbinière \(kreezee.com\)](https://kreezee.com)



Club de patinage artistique de Ste-Croix : à venir



Profitez de la politique de soutien aux activités culturelles et sportives!
La Municipalité vous **rembourse 20 % des frais d'inscription!**

Pour consulter la politique de soutien aux activités culturelles et sportives,
rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité :

saintecroix.ca/politiques-et-plans-daction



Tout est là!

➔ Pour informations supplémentaires contactez le Service des loisirs : **418 926-2133** | loisirs@saintecroix.ca



Express Lotbinière

Pour planifier vos déplacements et suivre les véhicules, téléchargez gratuitement :



Google Maps



transit



zenbus

SERVICE
GRATUIT
prolongé
JUSQU'AU
31 AOÛT 2028*

Correspondance
de la ligne orange
sur le réseau de la
ST Lévis en
vigueur dès le
10 août 2026



** grâce à la contribution financière
de la Fondation du Cégep de
Thetford et de Lotbinière*



Pour plus d'information
sur nos horaires et services :
express-lotbiniere.com



Pour plus d'information sur les tarifs,
horaires et services en vigueur :
stlevis.ca

